



Rapport d'activités 2013

Fondation Danielle Mitterrand
France Libertés

Fondation Danielle Mitterrand – France Libertés

Fondation reconnue d'utilité publique
et dotée du statut consultatif à l'ONU.
22 rue de Milan, 75009 Paris, France
Tél : (33) 1 53 25 10 40
Fax : (33) 1 53 25 10 42

<http://www.france-libertes.org/>

I. Eau, bien commun de l'humanité

- A) Des projets de terrain pour soutenir le droit à l'eau des populations autochtones ; p.4
 - 1. Appel à propositions 2013 ; p.4
 - 2. Ouganda : campagne de plaidoyer pour les populations Batwa ; p.4
 - 3. Togo : eau et industries extractives ; p.5
 - 4. Mexique : pour la reconnaissance de la gestion communautaire de l'eau ; p.6
 - 5. Chili : construction d'agendas publics régionaux ; p.7
 - 6. Paraguay : les populations autochtones et les politiques publiques ; p.9
 - 7. Inde : le renforcement des capacités des villageois autochtones ; p.10
 - 8. Inde : mobilisation sociale et plaidoyer pour la défense du droit d'accès à l'eau; p.11
 - 9. Inde : le droit à l'eau des populations tribaux en face des grands barrages; p.12
 - 10. Bangladesh : pour le plein exercice du droit à l'eau ; p.13
- B) Le bilan des projets Porteurs d'eau ; page 14
- C) Sensibilisation ; page 14
 - 1. La fontaine Ona pour sensibiliser les enfants ; page 14
 - 2. Opération Transparence ; p.15
 - 3. Conception et mise en place d'un cycle de formations sur l'eau ; p.15
- D) Plaidoyer ; page 16
 - 1. Un colloque sur l'eau et l'énergie à Marseille ; p.18
 - 2. Proposition de loi sur l'accès à l'eau et à l'assainissement ; p.17
- E) La campagne des Porteurs d'eau ; p.18

II. Droits des peuples

- A) Plaider au Conseil des droits de l'Homme ; p.21
- B) L'Organisation pour une Citoyenneté Universelle ; p.22
- C) Collectif pour une alternative à la biopiraterie ; p.22

III. Déchets et citoyenneté

Les troisièmes rencontres franco-brésiliennes ; p.24

IV. Lancement du prix Danielle Mitterrand

P.25

V. Annexes

- A) Annexe 1 Récapitulatif des déclarations écrites déposées au Conseil des Droits de l'Homme lors de la 22ème session (25 février au 22 mars 2013) ; p.26
- B) Annexe 2 : Récapitulatif de déclarations écrites déposées au Conseil des Droits de l'Homme lors de la 23ème session (27 mai au 14 juin 2013); p.26
- C) Annexe 3 : Récapitulatif des déclarations écrites déposées au Conseil des Droits de l'Homme lors de la 24ème session (9 au 27 septembre 2013); p.27

1) L'EAU, BIEN COMMUN DE L'HUMANITE

A) Des projets de terrain pour soutenir le droit à l'eau des populations autochtones

1. Appel à propositions 2013 : ce que les populations autochtones ont à dire sur leur droit à l'eau

En septembre 2013, France Libertés a lancé un nouvel appel à propositions intitulé « Ce que les populations autochtones ont à dire sur leur droit à l'eau ». France Libertés souhaite mettre en lumière la situation particulière que peuvent vivre les populations autochtones dans leur accès à l'eau, mais aussi faire connaître leurs visions de ce bien vital qui est au fondement même de leur subsistance, spiritualités, traditions et institutions.

France Libertés a eu pour objectif de financer des micro-projets d'une durée de 6 mois à 1 an et orientés vers la sensibilisation, l'information, le renforcement de capacités, le plaidoyer ou encore la mise en place ou le renforcement de systèmes de gestion, de gouvernance ou de préservation. Un comité de sélection a été créé et après plusieurs semaines passées à étudier la cinquantaine de projets reçus, 9 micro-projets ont été retenus (Chili, Mexique, Paraguay, Ouganda, Togo, Bangladesh et Inde (3 micro-projets). Les conventions de partenariat ont été signées et les premiers paiements ont été effectués au cours du mois de décembre 2013. Les micro-projets seront mis en œuvre durant l'année 2014.

2. Ouganda - Campagne de plaidoyer pour le droit à l'eau et à l'assainissement des populations Batwa

Contexte :

Le **Gender Equality and Women Empowerment for Development (GWEFODE)** souhaite mettre en œuvre un projet de sensibilisation des droits économiques et sociaux en particulier le droit à l'eau et à l'assainissement parmi les Batwa, groupe autochtone vivant dans les forêts d'altitude autour du Lac Kivu dans la région des Grands Lacs en Afrique Centrale. Ces populations, historiquement chasseur-cueilleur, sont aujourd'hui particulièrement discriminées, économiquement pauvres, et victimes de la déforestation.



Projet (coût total : 13 928 € ; co-financement accordé : 7 000 €) :

Ce micro-projet a pour objectif de sensibiliser à leur droit à l'eau et à l'assainissement les Batwa, en tant que population autochtone, et de faire du lobbying auprès des dirigeants des gouvernements locaux à Kabale, afin que les Batwa soient inclus dans les processus de décision, ainsi que dans les plans des gouvernements locaux.

Activités (durée : 6 mois) :

- Ateliers de sensibilisation des Comités d'appui aux Droits de l'Homme, des populations Batwa et des leaders communautaires du district de Kabale ;
- Rencontres consultatives avec les élus locaux pour plaider à la reconnaissance du droit à l'eau et à l'assainissement et à l'effectivité de ce droit ;
- Dialogue autour de tables-rondes entre les populations Batwa, les communautés Bantu, la société civile, les agents d'eau et d'assainissement, les agents en charge de l'agriculture et les élus locaux ;
- Formation des Comités de Protection des Droits de l'Homme et de l'Eau ;
- Spots radiophoniques pendant lesquels des populations autochtones expliquent comment leur droit à l'eau et à l'assainissement peut être promu et protégé.

Résultats attendus :

- Grâce à l'atelier de formation, les populations autochtones ont pris conscience de leur droit à l'eau et à l'assainissement ainsi que d'autres droits consacrés par la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones ;
- Les peuples autochtones garantissent leur droit à une eau potable et à l'assainissement grâce au dialogue avec les représentants Bantu, les dirigeants de la société civile et les représentants du district et du comté ;
- Les élus encouragent l'inclusion des Batwa dans le processus de prise de décision au niveau du comté et du district, à travers des consultations ;
- L'information est diffusée aux différentes parties-prenantes et aux membres de la communauté grâce à des campagnes médiatiques ;
- Deux Comités de protection des Droits de l'Homme et de l'eau sont mis en place.

3. Togo - Eau et industries extractives : renforcement des capacités des communautés riveraines

Contexte :

Le 19 Octobre 2010, le Togo a été admis au rang des pays candidats dans le cadre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE), qui vise à l'organisation d'un dialogue entre gouvernement, entreprises et société civile du pays sur les bénéfices perçus par le pays de l'exploitation de ses ressources. L'objectif de l'ITIE est de rendre disponible les paiements effectués par les industries au gouvernement et les recettes perçues des industries par le gouvernement. Le Togo est le



premier pays de l'ITIE à avoir mis l'eau extraite sous transparence économique, c'est-à-dire à demander aux industries extractives le montant des versements faits au gouvernement au titre de l'exploitation des ressources en eau.

Les Amis de la Terre- Togo (ADTT) ont pris l'initiative de mettre en place la Coalition Publiez Ce Que Vous Payez-Togo. La Coalition a été officiellement lancée en 2012 et vise à renforcer les capacités de suivi des organisations de la société civile dans la gestion de l'eau et la gouvernance économique. ADTT est engagée à mener cette action dans le cadre de la réalisation du droit à l'eau.

Projet (coût total : 6 898,32 € ; co-financement accordé : 5 754,95 €) :

Ce micro-projet a pour objectif d'atteindre une gestion durable des ressources en eau souterraines, une décentralisation accrue dans la gestion des ressources en eau et de réaliser le droit à l'eau des populations riveraines de cinq villages affectés par l'exploitation de l'eau à des fins industrielles.

Activités (durée : 7 mois) :

- Développement du matériel de formation sur le droit à l'eau et la transparence économique dans la gestion de l'eau ;
- Atelier de formation des membres de la Coalition Publiez Ce Que Vous Payez-Togo
- Ateliers de formation des responsables des 5 communautés villageoises sur le droit à l'eau et la transparence économique ;
- Exercice de suivi du droit à l'eau impliquant les 5 communautés ;
- Atelier d'échanges inter-coalitions Publiez Ce Que Vous Payez-Togo.

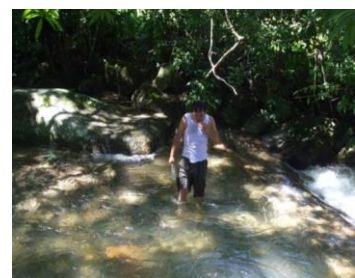
Résultats attendus :

- La Coalition Publiez Ce Que Vous Payez-Togo assure le suivi de la transparence économique des ressources en eau et informe l'ITIE et la société civile ;
- Les 26 membres de la Coalition Publiez Ce Que Vous Payez –Togo assurent des formations sur le suivi du droit à l'eau et la transparence économique dans la gestion des ressources en eau ;
- Les populations des 5 villages concernés par l'exploitation industrielle de l'eau ont été sensibilisées, formées et impliquées dans les exercices de suivi du droit à l'eau.

4. Mexique – Influencer du local au national pour la reconnaissance de la gestion communautaire de l'eau et la mise en œuvre du droit à l'eau

Contexte :

Suite à la reconnaissance du droit humain à l'eau et à l'assainissement par les Nations Unies en 2010, le Mexique a inclus ce droit dans l'article 4 de sa Constitution. Cet article indique qu'une loi permettant la réalisation du droit à l'eau et à l'assainissement doit être approuvée. Or, une initiative citoyenne a émergé et a abouti à une proposition de loi.



Le FANMex (Réseau d'action pour l'eau) s'est investi dans ce processus d'élaboration de proposition citoyenne de loi afin que la gestion communautaire de l'eau soit reconnue. Le FANMex travaillerait avec 10-20 communautés de la région Guerrero, une des régions les plus pauvres du pays mais pour autant stratégique pour préserver les nombreuses ressources naturelles présentes en son sein et renforcer les types de gestion en place.

Projet (coût total : 10 004 € ; co-financement accordé 7 000 €) :

Ce micro-projet a pour objectifs de : sensibiliser les populations autochtones sur la Loi Générale de l'eau préparée par des citoyens (*LGAC* en espagnol) car celle-ci propose que la gestion communautaire soit reconnue comme un mode de gestion de l'eau ; consulter des instances régionales pertinentes pour aborder les modèles de gestion prévus dans la proposition citoyenne de loi, pour parler des différents moyens d'agir pour la diffusion de cette proposition de loi et pour mettre en œuvre des projets durables au niveau régional ; faire appuyer et approuver cette proposition de loi sur l'eau.

Activités (durée : 6 mois) :

- Identification des représentants et autorités communautaires pertinents et détermination d'une stratégie pour leur consultation et réalisation des ateliers
- Elaboration d'une méthodologie d'atelier adaptée pour transmettre aux populations autochtones l'information sur la proposition citoyenne de loi
- Identification des députés et sénateurs pertinents sur la question des populations autochtones, des droits humains et des ressources en eau ;
- Développement d'un document de positionnement des acteurs communautaires autochtones par rapport à la proposition citoyenne ;
- Organisation d'un forum où les autorités communautaires présentent elles-mêmes aux députés et sénateurs identifiés les résultats sur la consultation concernant la pertinence de la proposition citoyenne de loi sur l'eau.

Résultats attendus :

- 15 communautés autochtones ont été sensibilisées sur la proposition citoyenne de loi
- Toute action concernant la diffusion de la proposition citoyenne et la planification de projets décentralisés durables mettant en œuvre le droit à l'eau et à l'assainissement est repérée et identifiée ;
- Les députés et sénateurs qui peuvent appuyer les aspects communautaires contenus dans la proposition de loi ont été identifiés et un Forum les invitant à débattre avec les populations autochtones a été organisé.

5. Chili – Construction d'agendas publics régionaux pour prendre en compte les demandes des populations Mapuche concernant le droit à l'eau

Contexte :

La Constitution Chilienne de 1980 et le Code de l'Eau de 1981 consacrent le principe de privatisation des ressources hydriques. Le droit offre ainsi des garanties aux

cessionnaires, en accord avec le modèle néo-libéral et extractif du pays, et nie le droit des peuples autochtones à la gestion et l'utilisation de l'eau sur leur territoire, droit pourtant reconnu dans la Convention 169 de l'OIT et dans la Déclaration droits des peuples autochtones des Nations Unies.



Cette situation a abouti au développement de nombreux projets d'investissement sur les territoires autochtones sans que la population ne soit consultée.

Projet (coût total : 9000 € ; co-financement accordé : 7000 €) :

Ce projet, mis en œuvre par l'**Observatorio de derechos de los pueblos indígenas**, a pour objectif :

- d'organiser des débats entre les populations Mapuche des régions La Araucanie et Los Ríos toutes deux impactées par ces projets d'investissement,
- d'identifier les nouveaux projets d'extraction en réponse à la nécessité de mettre en place au niveau régional un diagnostic des impacts des projets d'investissement pour se positionner face aux autorités,
- de mettre en place des agendas publics qui présentent aux autorités régionales les demandes des populations autochtones et puissent à terme influencer les politiques publiques en matière de gestion des ressources hydriques.

Activités (durée : 6 mois) :

- Elaboration de dossiers sur l'impact environnemental et les risques sur les ressources hydriques des nouveaux projets d'investissement dans la région. Diffusion de ces dossiers aux dirigeants Mapuche.
- Réalisation d'ateliers de formation à l'attention des dirigeants Mapuche pour les informer sur : le droit des peuples autochtones sur leurs terres, territoires et ressources naturelles, tels que définis par l'OIT et les Nations Unies ; la définition d'une menace hydrique ; les outils d'élaboration d'un agenda public.
- Mise en place de réunions avec les autorités régionales pour présenter les agendas publics issus des rencontres et du travail des communautés Mapuche.

Résultats attendus :

- Présentation des demandes des populations Mapuche relatives au droit d'accès à l'eau dans le débat politique au niveau régional.
- Identification des impacts des nouveaux projets d'investissements.
- Renforcement des capacités et des connaissances des communautés Mapuche pour la défense de leur droit à l'eau.

6. Paraguay – Poids des populations autochtones dans les politiques publiques, et en particulier celles concernant l’approvisionnement en eau et assainissement dans la région du Chaco Paraguayan

Contexte :

Le Gran Chaco couvre géographiquement une partie du territoire de l'Argentine, la Bolivie, le Paraguay et le Brésil. Deuxième superficie forestière de l'Amazonie, le Gran Chaco possède également un écosystème extrêmement sensible. Cette fragilité s'explique par des conditions géologique et climatique particulières qui favorisent la salinisation du sol et de l'eau, et par une érosion éolienne qui conduit à une désertification. Cette situation s'est aggravée récemment du fait d'une déforestation massive et des impacts du changement climatique. Les populations souffrent de la dégradation de la qualité de leur environnement. Les politiques publiques doivent donc être adaptées pour garantir les droits fondamentaux des populations autochtones qui vivent dans cette région et leur permettre de faire face à ces nouveaux enjeux.



Cette situation s'est aggravée récemment du fait d'une déforestation massive et des impacts du changement climatique. Les populations souffrent de la dégradation de la qualité de leur environnement. Les politiques publiques doivent donc être adaptées pour garantir les droits fondamentaux des populations autochtones qui vivent dans cette région et leur permettre de faire face à ces nouveaux enjeux.

Projet (coût total : 15 843 € ; co-financement accordé : 7000 €) :

Ce micro-projet, porté par la **Fundación Yvy Porâ**, est l'aboutissement d'un diagnostic réalisé en 2011 sur le poids des populations autochtones dans l'élaboration des politiques publiques. Il a pour objectif principal de promouvoir la participation des communautés autochtones à l'accès à l'eau et à l'assainissement.

Activités (durée : 12 mois) :

- Réalisation de rencontres, débats, moments de partage des expériences réalisées avec les communautés sur la question de l'eau.
- Conseils et réunions avec les autorités municipales et départementales.
- Lobbying auprès des autorités municipales et départementales pour obtenir des subventions aux projets d'infrastructures d'approvisionnement et d'assainissement.
- Développement de matériel de sensibilisation aux droits de l'homme et plus précisément au droit d'accès à l'eau et à l'assainissement.

Résultats attendus :

- Mise en place d'initiatives communautaires, comme des rencontres / débats entre les principaux leaders. Ces rencontres doivent aboutir à la rédaction de deux manifestes au moins et à la présentation aux autorités municipales et départementales de propositions concrètes autour desquelles les communautés ont trouvé un intérêt commun, en ce qui concerne la politique d'approvisionnement en eau et d'assainissement.
- Mobilisation des autorités municipales et départementales via la rédaction d'ordonnances et de résolutions traduisant les demandes des populations autochtones. Ces demandes auront été élaborées suite au travail de sensibilisation et de formation mené auprès des communautés. Installation d'infrastructures d'approvisionnement en eau et d'assainissement grâce aux ressources budgétaires municipales et départementales.

7. Inde – Renforcement des capacités des villageois pour un meilleur accès à l'eau

Contexte :

Le micro projet visera 10 villages de l'état d'Andhra Pradesh en Inde. Ces villages, très isolés, se situent dans une région montagneuse difficile d'accès. Leurs habitants, qui vivent des produits issus de la forêt, utilisent l'eau non potable des étangs aux alentours. Cette situation d'accès à l'eau plus que précaire a du mal à évoluer étant donnée l'hésitation des villageois à discuter avec les autorités (taux élevé d'analphabétisme, manque de connaissances sur les pratiques d'accès à l'eau et à l'assainissement, manque de connaissance sur leurs droits..).

Projet (coût total : 8 908 € ; co-financement accordé : 7000 €) :

Le projet sera mis en œuvre par **Visakha Jilla Nava Nirmana Samiti (VJNNS)** et aura pour objectif le renforcement des capacités des villageois afin qu'ils puissent s'exprimer quant à leur droit d'accès à l'eau et à l'assainissement auprès des autorités.

Activités (durée : 12 mois) :

- Identification de 10 villages pertinents ;
- Rencontres dans les villages identifiés pour l'établissement d'objectifs communs ;
- Formation d'un Comité chargé du développement des villages ;
- Elaboration d'un plan de développement au niveau local, en collaboration avec les villageois, qui sera présenté par la suite aux agences étatiques pour son financement ;
- Organisation d'une rencontre entre le Comité chargé du développement des villages, les autorités et les élus ;
- Ateliers et programmes de sensibilisation sur les bonnes pratiques concernant l'eau potable et l'assainissement.

Résultats attendus :

- Un Comité chargé du développement des villages capable d'exprimer l'opinion et les demandes des villageois a été créé ;
- Un plan de développement local contenant un état des lieux de la situation actuelle de l'accès à l'eau et à l'assainissement (facilités à disposition, demande en eau, prix...) a été rédigé et présenté aux autorités ;
- Des systèmes d'alimentation en eau par gravité ont été créés ;
- Les villageois ont été sensibilisés sur les pratiques d'eau et d'assainissement amélioré, la protection des ressources naturelles, les droits des individus...

8. Inde – Mobilisation sociale et plaidoyer pour la défense du droit d'accès à l'eau des Adivasis d'Odisha

Contexte :

L'Etat d'Odisha, caractérisé par une forte concentration de populations tribales ou « Adivasis » (22%), fait partie des états les plus pauvres du monde. La pénurie d'eau, accompagnée par une mauvaise qualité de la ressource, ainsi que la forte dégradation de l'environnement, rendent l'accès à l'eau des populations très précaire. Les dysfonctionnements dans le système d'approvisionnement en eau et le faible taux d'accès aux services d'assainissement expliquent les taux élevés de maladies liées à l'eau dans la région, ce qui limite son développement socio-économique.



Projet (coût total : 15 549 € ; co-financement accordé : 7 000 €) :

Paribartan (« Changer » en langue locale) est une ONG de terrain qui travaille depuis 20 ans avec les populations Dalits et Adivasis. Ce projet fait suite à une première collaboration avec France Libertés en 2010–2011 qui consistait dans la mobilisation et la formation de 40 femmes « porteuses d'eau » dans les villages Adivasis de Pallahara.

Le présent projet vise à conforter et prolonger cette mobilisation, afin d'attirer l'attention des médias et avoir un impact politique. Ce projet vise à donner aux femmes tribales, victimes d'une forte discrimination, la possibilité d'une vraie participation active quant à la protection des ressources en eau et à l'utilisation des savoirs traditionnels pour sa gestion démocratique. L'accès à une eau en quantité et qualité suffisante est essentiel pour assurer leurs moyens de subsistance et leur bien-être.

Activités (durée : 12 mois) :

- Renforcement des capacités des 40 femmes « porteuses d'eau » (2 formations de 5 jours) sur la gestion et protection de l'eau et le plaidoyer pour le droit à l'eau ; Organisation de rassemblements villageois dans chaque village sur la problématique de l'eau ;
- Organisation de réunions villageoises animées par les porteurs d'eau pour sensibiliser les autres villageois et identifier les besoins prioritaires en eau ;
- Organisation de fêtes de l'eau, utilisant des outils culturels adaptés pour la sensibilisation à l'eau et l'hygiène ;
- Diffusion d'information et accueil de journalistes dans la zone pour effectuer des reportages sur l'effectivité du droit à l'eau ;
- Diffusion de matériel de plaidoyer auprès des décideurs locaux.

Résultats attendus :

- Les communautés s'approprient davantage leur rôle de gestionnaire des ressources en eau ;
- Il y a davantage de place pour les femmes dans les instances de prise de décision et moins de discrimination contre les femmes tribales au sein des institutions ;

- Constitution d'un groupe de lobbying sur le droit à l'eau auprès des instances publiques et communautaires ;
- Le gouvernement écoute et étudie les demandes formulées par les populations tribales concernant la mise en œuvre du droit à l'eau ;
- Les médias locaux montrent plus d'intérêt pour les zones tribales et le désir des populations tribales de disposer de leurs ressources naturelles.

9. Inde – Faire émerger un mouvement de masse parmi la population tribale Gujarati pour leur droit à l'eau

Contexte :

Ce micro projet cible les populations tribales de l'état de Gujarat en Inde, caractérisé par un fort taux de pauvreté, en particulier pour les populations tribales (16%). Privées de droit de propriété sur les terres et leurs ressources, alors même que la région est très riche en ressources naturelles, sont véritablement démunies. A cette situation déjà difficile, s'ajoutent un accès aux services et infrastructures faible et un analphabétisme important. En outre, plusieurs barrages ont été construits dans la région pénalisant leur accès à l'eau (eau de boisson et eau pour l'agriculture).

Projet (coût total : 6 250 € ; co-financement accordé : 5 000 €) :

L'association **Développer des Initiatives pour l'action sociale et humaine (DISHA)** qui cherche à améliorer les conditions de vie des populations marginalisées, souhaite venir en aide à la population tribale de Gujarat pour les amener à revendiquer leur droit à l'eau.

Activités (durée : 12 mois) :

- Analyses de la situation de l'accès à l'eau par rapport aux nombreux barrages construits et développement de positionnements politiques ;
- Conduite d'une analyse budgétaire sur les dépenses en eau du gouvernement ;
- Campagnes de sensibilisation dans 30 villages sur le droit à l'eau ;
- Mise en place de 6 ateliers sur les perspectives possibles pour renforcer les capacités des populations et les habiliter à exiger le respect de leur droit à l'eau.

Résultats attendus :

- 30 villages ont été touchés par le renforcement de capacités ;
- 6 ateliers ont été mis en place et ont permis l'établissement de perspectives concernant l'accès à l'eau ;
- 120 personnes (50% de femmes) ont été rendues capables de mettre en place des campagnes locales concernant l'accès et la gestion de l'eau. Un rapport analysant la situation dans la région de Gujarat concernant l'accès à l'eau, au vu des constructions de barrages et des politiques gouvernementales d'accès à l'eau, a été réalisé.

10. Bangladesh – Pour le plein exercice du droit à l'eau et à l'assainissement de populations autochtones dans les Sunderbans

Contexte :

Dans un pays où près de la moitié de la population vit avec moins de 1 euro par jour, la précarité de la population rurale des Sunderbans est accrue par les conditions naturelles (effets des tempêtes et cyclones, élévation du niveau de la mer) et par la faiblesse des infrastructures (transport, santé). L'ONG bengali **Gonoshasthaya Kendra (GK)** intervient systématiquement auprès des populations les plus défavorisées, en mettant l'accent sur leurs besoins et leur capacité d'initiative, ainsi que sur la promotion des femmes.



L'approvisionnement en eau potable est problématique en toutes saisons : les nappes superficielles présentent des risques élevés de pollution, et leur niveau variable, tend à baisser par surexploitation ; les puits tubés profonds, même sans arsenic, sont exposés à la submersion lors des inondations ; les eaux de surface (rivières, mares) sont de mauvaise qualité bactériologique ; la proximité de la mer et l'élévation de son niveau entraînent une augmentation de la salinité. Il faut souvent faire de longues distances pour accéder à des points d'eau saine en période sèche. Rendre potable l'eau des réserves de surface, en particulier celles des mares pérennes, améliorerait considérablement la sécurité sanitaire et la condition des femmes qui cherchent et portent l'eau.

Projet (coût total : 10 149 € ; co-financement accordé : 7 000 €) :

Ce micro-projet a pour objectif de répondre à la demande maintes fois exprimée par les populations locales, en soutenant l'organisation des communautés pour faire entendre leur droit à l'eau, réaliser, gérer, puis entretenir en co-responsabilité, 10 filtres à sable destinés à rendre potable l'eau des réserves de surface, en particulier celles des mares pérennes, pour améliorer la sécurité sanitaire en réduisant les risques infectieux, et la condition des femmes qui sont en charge des corvées d'eau.

Activités (durée : 12 mois) :

1. formation de personnels de GK et de membres des communautés pour le projet ;
2. concertation avec les autorités et représentants des communautés ;
3. sélection des lieux d'implantation ;
4. répartition des travaux entre les membres des communautés et les professionnels ;
5. appels d'offres et sélection des opérateurs ;
6. exécution des travaux et réception de travaux ;
7. formation des responsables de l'entretien parmi des membres des coopératives villageoises ; évaluation ;

Résultats attendus :

- Sur place : approvisionnement en eau potable de environ 1600 personnes, 400 foyers ; renforcement de la cohésion des communautés à partir de cette action de gestion

communautaire de l'eau et autour des autres actions de développement intégré développées et soutenues par GK En France : sensibilisation de publics et de médias aux réalités du développement au Bangladesh, et particulièrement des questions du droit à l'eau, la gestion démocratique des ressources naturelles, en lien avec les communautés autochtones.

B) Le bilan des projets Porteurs d'eau

En 2013, France Libertés a réalisé un travail de capitalisation des 13 projets de terrain qui avaient été soutenus entre 2010 et 2012 dans le cadre de l'appel à projets « Porteurs d'eau ». L'objectif de ce travail de capitalisation était de faire ressortir les spécificités des projets soutenus (contexte, activités, acteurs...) tout en faisant émerger des points communs aux projets. Il apparaît ainsi que la connaissance du territoire, l'identification et le renforcement des capacités des acteurs du changement (élus, femmes, jeunesse, regroupements) et la diffusion des savoirs et compétences sont des démarches communes aux projets et ont participé à leur réussite.



La capitalisation, qui s'est basée sur les rapports des projets ainsi que sur les conclusions des missions de terrain et les rencontres avec les partenaires, a pris la forme d'un livret de format A5 de 55 pages qui sera diffusé à l'ensemble de nos partenaires institutionnels et associatifs, et aux acteurs du monde de l'eau. Ce processus a permis de retirer des leçons pour mener à bien des projets visant un changement social profond. En outre, le livret permet de prendre connaissance des visions, concepts et pratiques des populations concernées, que notre société occidentale ne connaît pas ou plus, et de les faire connaître au plus grand nombre.

C) Sensibilisation

1. La fontaine Ona pour sensibiliser les enfants

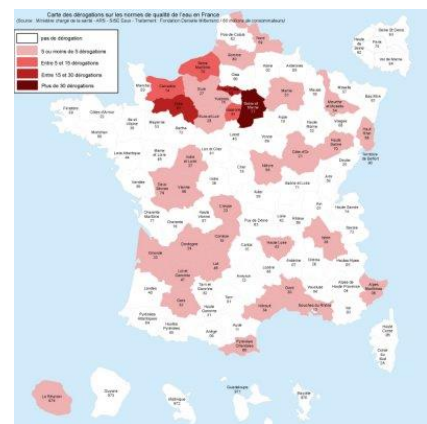
L'installation de la Fontaine ONA est un axe privilégié pour la Fondation. Diffuser la fontaine n'a pas été facile en 2013 du fait des échéances liées aux élections municipales. La Fontaine ONA s'est quand même invitée dans 5 nouvelles villes de France : Chambly, en partenariat avec la ville, Paris, en partenariat avec le Siaap, Bailleul sur Therain, en partenariat avec le département de l'Oise, Libourne, en partenariat avec la ville et enfin Dax, en partenariat avec la ville. La campagne ONA a donné lieu à une Conférence à Bordeaux en janvier 2013, qui a débouché sur les installations à Dax et à Libourne. D'autres communes ont montré un intérêt et devraient concrétiser leurs projets en 2014.

2. Opération Transparence : enquête sur le service public de l'eau en France

Cette enquête a été initiée en 2011 en partenariat avec l'Institut National de la Consommation – 60 Millions de Consommateurs. La première phase de l'enquête a porté en 2011 sur le prix de l'eau en France. Il avait été demandé aux citoyens d'envoyer une copie de leur facture d'eau via le site internet *prixdeleau.fr* afin d'évaluer la lisibilité et la transparence de l'information transmise par les opérateurs et de faire des recommandations.

La deuxième phase de l'enquête est lancée en 2012 et porte sur la qualité de l'eau en France. L'objectif était d'améliorer la transparence de l'information en soulevant des interrogations sur les contrôles actuellement réalisés.

Début 2013, l'opération se poursuit par la publication de la carte des dérogations sur les normes de qualité de l'eau en France. Plus de 100 000 personnes sont venues consulter cette carte, preuve de l'intérêt des Français sur cette question. En mars, nous avons divulgué les résultats de l'enquête, notamment à travers l'organisation d'une conférence de presse. Les recommandations insistent sur la nécessité du partage des informations, de la remise à plat des normes de qualité, de la solidarité des territoires et de l'engagement d'une réflexion à long terme sur la protection de la ressource.



Le 4 juillet 2013, la troisième phase de l'opération a été lancée. Nous avons choisi d'enquêter sur les infrastructures, et plus précisément sur l'entretien et le renouvellement des réseaux de canalisations. Nous avons contacté les 60 villes les plus peuplées de France et toutes les préfectures afin d'obtenir leurs données concernant les performances et le taux de renouvellement de leur réseau. France Libertés et 60 Millions de consommateurs ont par ailleurs rencontré les représentants de certaines collectivités afin de comprendre les difficultés rencontrées dans le renouvellement des canalisations en fonction des territoires. L'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (Onema) a déterminé des indicateurs sur les caractéristiques du réseau, la qualité de l'eau distribuée et les indices de performance que les collectivités doivent lui transmettre depuis 2009. A ce stade, l'enquête montre que beaucoup de communes ne transmettent pas leurs informations, mettant en évidence un problème de transparence.

La publication du dossier de 60 Millions de Consommateurs et la tenue d'une conférence de presse auront lieu en mars 2014.

3. Conception et mise en place d'un cycle de formations sur l'eau

A la suite d'une étude prospective réalisée par France Libertés, nous avons constaté qu'en France les formations sur l'eau sont principalement axées sur les aspects techniques. Nous avons identifié un réel besoin de renforcement de compétences sur les enjeux juridiques,

politiques et sociaux liés à l'eau. France Libertés, qui dispose du statut d'organisme de formation professionnelle depuis 2009, a développé des formations constituées à partir de ses expériences et de celles de ses partenaires.

Un premier cycle de formation, créé fin 2012, a été mis en œuvre au cours du premier semestre 2013. Sur les six formations prévues (12 heures chacune), trois ont pu être menées: *Le droit à l'eau et à l'assainissement, un droit fondamental en manque de reconnaissance* (10-11 décembre 2012) ; *Gestion de l'eau et participation citoyenne, un nouvel avenir pour la gestion de l'eau en France* (23 et 24 janvier 2013) et *Géostratégie de l'eau, un enjeu aux multiples facettes* (23 et 24 avril 2013). En revanche, nous avons dû annuler les trois autres formations par manque d'inscription : *Eau et Energie* ; *Eau et solidarité, la nécessité d'une réciprocité dans l'échange* ; *Plaidoyer Eau, bien commun : planification et conception d'une campagne de plaidoyer*. Les 12 intervenants (partenaires issus de la société civile, experts, professionnels et universitaires) et les 27 participants au total (militants, acteurs du monde de l'entreprise, élus, étudiants et doctorants...) ont pu échanger et partager leurs expériences sur les problématiques autour de la gouvernance de l'eau et du droit humain à l'eau.

Suite à ce premier cycle, France Libertés a souhaité renouveler l'expérience. L'automne 2013 a ainsi été consacré à la conception d'un nouveau cycle composé de quatre formations. Les formations sur *le Droit à l'eau, la Gestion de l'eau et l'Eau et l'énergie* ont été repensées et actualisées et un nouveau thème a été introduit, celui des populations autochtones et de leur droit à l'eau.

Parallèlement, France Libertés a concrétisé son partenariat avec l'Université Paris XI pour former des étudiants en Master Diplomatie et négociations stratégiques. A deux reprises, en janvier-février puis en octobre-novembre, la Fondation leur a dispensé une formation de 18 heures *Géostratégie de l'eau – Hydro diplomatie : de la crise à la coopération*.

D) Plaidoyer eau

1. un colloque sur l'eau et l'énergie à Marseille

Dans le cadre du débat sur la transition énergétique, France Libertés et l'ONG Green Cross France et Territoires ont organisé le 15 mars 2013 à Marseille, un colloque sur l'eau et l'énergie intitulé « *Vers un modèle énergétique respectueux de l'eau, bien commun et droit humain fondamental* ».



Cette rencontre, dont l'approche se voulait interdisciplinaire, éthique et internationale, s'est construite en partenariat avec la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et avec le soutien d'Enercoop PACA, autour de divers intervenants. Des universitaires, des juristes, des scientifiques, des politiciens, comme l'Eurodéputée Sandrine Bélier, ou encore des militants d'ONG, comme Mathieu Le Corre du Gret de Paris, ont apporté une richesse intellectuelle qui a laissé place à des échanges et débats passionnants tout au long de cette journée.

France Libertés a voulu que ce colloque apporte un éclairage sur les interactions entre eau et énergie et amorce des réflexions pour la construction d'un nouveau modèle énergétique, fondé sur la sobriété de nos modes de vie et de consommation. Deux tables rondes ont été organisées. La première, sur les enjeux sociétaux de l'eau et l'énergie, s'interrogeait sur les politiques qui peuvent assurer le droit à l'eau et l'accès à l'énergie. Tandis que la seconde s'attardait sur les solutions énergétiques à choisir pour protéger le bien commun et garantir le droit à l'eau pour tous. En clôture de cette journée, une dernière question a été posée : En quoi l'analyse des interactions entre eau et énergie peut apporter une pierre au débat national sur la transition énergétique ?

De nombreuses thématiques relatives à l'eau et l'énergie telles que la priorisation des usages, le décloisonnement des politiques ou encore la relocalisation de la production énergétique ont été traitées pendant cette journée. Les échanges, intégrés à la contribution de la Région PACA pour le débat national sur la transition énergétique, ont fait l'objet d'un compte rendu diffusé par France Libertés à tous les participants du colloque. En conclusion, cette rencontre a mis en évidence la nécessité de réfléchir collectivement à un enjeu aussi majeur que l'énergie.

2. Proposition de loi sur l'accès à l'eau et à l'assainissement

L'idée de rédiger une proposition de loi pour la mise en œuvre du droit à l'eau et à l'assainissement en France date de 2012, et est issue du Forum Alternatif Mondial de l'Eau de Marseille, 2012. Le groupe de travail pour la rédaction de cette proposition de loi réunit plusieurs ONG : France Libertés – Fondation Danielle Mitterrand, Coalition Eau, Coordination Eau Ile de France, Secours Populaire, Secours Catholique, Grand Orient de France, France Nature Environnement.

Dans la continuité du travail entamé en 2012, France Libertés et ses partenaires se sont réunis à deux reprises en 2013 pour débattre et finaliser le texte de la proposition de loi. France Libertés a coordonné et organisé l'ensemble du travail sur le texte. Nous avons également assuré le secrétariat pour le groupe de travail et accueilli les réunions dans nos locaux. France Libertés a, de plus, financé le travail juridique d'une stagiaire sur l'élaboration de la proposition. Elle a ensuite introduit la proposition de loi à l'Assemblée Nationale par le biais du député Jean Glavany, à qui le texte a été remis en février 2013.

Après avoir fédéré autour de lui 5 groupes parlementaires (PS, PCF, EELV, UDI, MRG) afin de porter cette proposition non partisane, Jean Glavany a déposé le 18 septembre 2013 la proposition de loi devant l'Assemblée Nationale. Le député Michel Lesage (PS) a été nommé Rapporteur pour cette proposition de loi n° 1375. Les auditions du Rapporteur ont débuté en décembre 2013, et nous y participons afin d'améliorer la proposition de loi pour qu'elle ne soit pas bloquée sur une question de légalité.

Contenu de la proposition de loi

La proposition de loi vise à la reconnaissance du droit à l'eau comme un droit de l'homme. Conséquences concrètes de ce principe, les communes seront responsabilisées dans sa mise en œuvre pour garantir un accès public, gratuit et non discriminatoire à l'eau potable, une nouvelle tarification de l'eau est prévue et des modalités financières d'intervention sont prévues avec la création d'un Fonds National de Solidarité du droit à l'eau.

Les auditions se poursuivent en 2014 et nous poursuivons le travail sur l'amélioration du texte. La force de cette proposition est qu'elle émerge complètement de la société civile, fait rare dans notre démocratie.

E) La campagne des Porteurs d'eau

La campagne des Porteurs d'eau se poursuit en France sous différentes formes.

L'objectif de cette campagne de sensibilisation reste de remettre la place de l'eau dans l'esprit des Français au cœur de notre société. C'est aussi de rappeler son statut de bien commun, tant d'un point de vue politique, économique et environnementale que philosophique... France Libertés organise et participe à des dizaines de conférences sur le territoire national, en lien avec l'eau, bien commun, ou encore les tarifications sociales et environnementales, la qualité de l'eau en France, ou les problématiques de l'eau à l'international.

Des points d'orgues :

France Libertés est intervenue en janvier à Rennes au Carrefour des gestions locales, dans le cadre de la publication de la carte des dérogations aux normes de potabilité. Cette information innovante a été au centre des discussions en ce début d'année 2013.

Une conférence des élus à Toulouse a eu lieu, en partenariat avec l'Agence Régionale de Protection de l'Environnement, le 22 mars 2013 à l'occasion de la journée mondiale de l'eau. La Fondation a mis son expertise au service de cette journée en montant une table ronde rassemblant le Maire de Kindia, des représentants de la coopération décentralisée, ainsi que dans le cadre du documentaire « Kindia 2015 » diffusé par Canal+ à l'automne 2013. La voix de la Fondation était portée par son président Gilbert Mitterrand et par son secrétaire général, Michel Joli.

France Libertés a été invitée à participer à l'Assemblée Générale de la FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies) le 18 septembre, avec une intervention du directeur général sur le prix de l'eau en France. Les liens entre la Fondation et les collectivités se renforcent et permettent un débat et une alternative aux positions des multinationales de l'eau.

D'autres conférences ont eu lieu tout au long de l'année :

- Intervention à l'Université Catholique de Lyon avec Jean François Cavada,

- une Conférence dans le cadre de l'observatoire de l'eau à Paris métropole,
- une Conférence à Marseille dans le cadre du plan eau de la Région PACA avec une intervention du Président Gilbert Mitterrand,
- une audition à l'Assemblée Nationale dans le cadre du rapport de Michel Lesage sur la politique qualitative de l'eau,
- une conférence « Eau bien commun et économies d'eau » devant la fédération des coiffeurs d'Aquitaine,
- une conférence lors du Forum Mondial des Droits de l'Homme à Nantes pour l'eau bien commun,
- une conférence à l'Invitation du Conseil Général du Lot et Garonne à Agen sur l'eau bien commun et les modes de gestions du service public de l'eau, avec Gabriel Amard, Président de la communauté d'agglomération Les Lacs de l'Essonne
- une conférence à Bruxelles pour soutenir l'Initiative Citoyenne Européenne « Right2water »,
- deux conférences pour les jeunes cadres du Réseau de Transport d'Electricité (RTE) sur la place de l'eau et de l'énergie dans les sociétés du sud du monde,
- une conférence à Toulouse dans le cadre du soutien de la Région au manifeste pour des assises de l'eau en France,
- deux émissions de radio en direct sur France Culture le 12 juillet sur l'eau et la santé et sur RMC le 30 novembre sur les économies d'eau,
- une participation à la conférence de bilan lors de l'université d'été d'Europe Ecologie les Verts à Marseille en septembre 2013,
- une conférence devant la commission développement durable de la CFDT Pharmacie sur la qualité de l'eau,
- une conférence pour les carrefours des collectivités à Mulhouse sur le prix de l'eau le 25 septembre,
- une conférence organisée par l'ASTEE et IWA sur les tarifs de l'eau en octobre,
- une conférence à Nantes dans le cadre de la semaine de la solidarité internationale sur l'eau bien commun,
- une conférence le 28 novembre à Science Po Bordeaux pour apporter une vision contradictoire dans le cadre de la chaire sur les Partenariats Publics Privés financée par GDF SUEZ. Enfin, une conférence à Béthune à la demande du Maire devant le syndicat de communes pour présenter avec Henri Smets les tarifs différenciés possible en France et expérimentés dans le cadre de la loi Brottes. Cette dernière conférence a permis de débloquer une situation figée avec l'espoir qu'une nouvelle proposition voit le jour en 2014.

France Libertés a aussi participé à 54 interventions visant à l'appui aux citoyens en faveur de retours en régie publique de l'eau. Cette activité historique de la Fondation nous amené dans les villes suivantes : 11 janvier La Flèche ; 15 janvier Rouen ; 19 janvier mairie Paris ; 6 février fédération des SCOP et des SCIC ; 12 février université Saint Michel sur orge ; 13 février projection débat à la clé du film « Water makes money » ; 15 février Valence ; 16 février Rennes ; 1er mars Epinal ; 7 mars fac Jussieu ; 23 mars Avignon ; 2 avril école des mines de Nantes ; 3 avril Saint-Martin-d'Hères ; 5 avril Gien ; 6 avril Lyon ; 9 avril Loos (Lille) ; 10 avril Villerupt ; 11 avril Emerainville ; 29, 30 avril, 2 et 3 mai Fort de France ; 14 mai Choisy le roi ; 16 mai Compiègne ; 17 mai Besançon ; 21 mai Saint Dié ; 22 mai Troyes ;

23 mai Audition Assemblée Nationale avec Michel Lesage ; 23 mai Quimper ; 24 mai Antony ; 31 mai Paris 20^{ème} ; 3 juin Montchanin ; 11 juin cercle union interallié à Paris ; 13 juin projection débat « Water makes money » à Melun ; 14 juin Valses (16) ; 15 juin Convention Cartis à Lyon ; 18 juin Lille ; 20 juin Cesson (77) ; 22 juin Verdun ; 26 juin Niort ; 4 juillet institut catholique Paris ; 5 septembre Lille ; 10 septembre Poissy (78) ; 12 septembre petits débrouillards Juvisy (91) ; 20 septembre Poitiers ; 28 septembre pour le CCFD à Montereau (77) ; 4 octobre Sceaux (92) ; 5 octobre Versailles ; 8 octobre Olivet ; 17 octobre Saint-Rémy-les-Chevreuse (78) ; 24 octobre Périgny la Rochelle ; 4 novembre Mirecourt ; 12 novembre Fleury les Aubrais ; 18 novembre Lille ; 19 novembre école nationale des ponts et chaussées à Paris ; 25 novembre Lille ; 27 novembre Bolbec ; 29 novembre Aix-les-Bains ; 10 décembre Villeneuve-le-Roi (94) ; 13 décembre Bruxelles ; 17 décembre Laon.

2) DROITS DES PEUPLES

A) Plaider au Conseil des droits de l'homme

France Libertés mène des actions de plaidoyer et de témoignage contribuant au renforcement des droits des peuples, notamment autochtones, à travers le monde. Grâce à son statut consultatif au Conseil des Droits de l'homme des Nations Unies, la Fondation partage sa tribune avec les peuples qui souhaitent dénoncer le refus des Etats de reconnaître leurs droits politiques, civils, sociaux et culturels. Son travail se concentre sur les sessions trisannuelles du Conseil des Droits de l'homme, où elle dénonce des situations de violations des droits humains devant les représentants des Etats, à travers la présentation de déclarations écrites et orales et l'organisation d'évènements parallèles.

Ainsi, lors de la 22^e session du Conseil des Droits de l'homme en mars, France Libertés a présenté sept déclarations écrites dénonçant les violations des droits humains à Caimanes (Chili), à Cajamarca (Pérou), des Moudjahidines du Peuple (opposants au régime iranien), des Mapuche (Chili), des Jumma (Bangladesh), des Sahraouis, ainsi que des nomades tibétains. France Libertés a aussi organisé un évènement parallèle sur la situation dans le camp Liberty en Irak où des Moudjahidines du Peuple sont enfermés sans assistance sécuritaire ni sanitaire.

A l'occasion de la 23^e session du Conseil des Droits de l'homme en juin, France Libertés a soutenu diverses causes : le droit à l'eau à Cajamarca au Pérou, le droit des peuples Mapuche (Chili), des Jumma (Bangladesh), des Moudjahidines du Peuple, les droits des femmes et à l'autodétermination au Sahara Occidental. France Libertés a par ailleurs organisé deux side-events : le premier à propos de la situation des droits humains au Sahara Occidental, et le second, présidé par Valérie Trierweiler - Ambassadrice de la Fondation, sur les violences faites aux femmes en République Démocratique du Congo.

Enfin, durant la 24^e session du Conseil des Droits de l'homme en septembre, France Libertés a dénoncé les violations des droits fondamentaux des populations au Bangladesh, en Ouganda et au Pérou. La Fondation a également organisé un side-event sur le droit à l'eau des peuples autochtones menacé par les industries extractives et les grands barrages. A cette occasion, un leader de la lutte contre le projet minier Conga (Pérou) est venu à Genève et a rencontré plusieurs agents travaillant pour le Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme, afin de les sensibiliser sur les violations des droits humains au Pérou.



B) L'Organisation pour une Citoyenneté Universelle

Le 23 mai 2013, France Libertés, Emmaüs International et le Mouvement Utopia ont organisé la journée de lancement de l'Organisation pour une Citoyenneté Universelle (OCU) à l'UNESCO, marquant ainsi la naissance de cette nouvelle association. Cet événement a été l'occasion pour les premiers ambassadeurs de l'OCU, tels que Federico Mayor Zaragoza, Riccardo Petrella, Christiane et Stéphane Hessel, Anne Hidalgo, de recevoir leur Passeport de Citoyenneté Universelle et de témoigner leur engagement sur la liberté de circulation et d'installation des personnes.



Ce document symbolique, le Passeport de Citoyenneté Universelle, permettrait à toute personne qui le détient de franchir les frontières, sans autre document, et de s'installer librement sur un territoire.

Tout au long de l'année, l'action de l'OCU s'est déclinée selon plusieurs modes.

Nous avons tout d'abord participé aux activités de plaidoyer, lors de la consultation interactive de la société civile de juillet 2013 au siège des Nations Unies à New York, ainsi qu'à l'Action Mondiale des Peuples sur les Migrations, le Développement et les Droits de l'Homme, toujours à New York en octobre. Ces grands rendez-vous internationaux ont également été l'occasion de rencontrer des représentants de gouvernements (Equateur, Bénin, Uruguay, île Maurice...), de faire du lobbying auprès des ambassadeurs auprès des Nations-Unies afin que leur Etat reconnaisse le Passeport de Citoyenneté Universelle, et de plaider pour la tenue d'une conférence internationale sur la liberté de circulation, sous l'égide des Nations Unies.

Nous avons également développé divers outils de communication et de sensibilisation (vidéos, publication d'actes de conférences), utilisés lors d'événements internationaux en Afrique du Sud, en Belgique et en France ainsi qu'au Forum Social Mondial de Tunis.

Enfin, France Libertés a participé, à travers l'OCU, à l'organisation d'événements, comme la journée du 23 mai à l'UNESCO et celle du 18 décembre au Sénat, à l'occasion de la journée Internationale des Migrants. A ces occasions, des Passeports de Citoyenneté Universelle ont été remis à des personnalités politiques, notamment Mario Soarès, ancien Premier ministre du Portugal et Giusi Nicolini, Maire de Lampedusa.

C) Collectif pour une alternative à la biopiraterie

La campagne pour une alternative à la biopiraterie s'intègre aux actions de France Libertés en faveur de la défense des droits des peuples à disposer de leurs richesses. Représentant à la fois une injustice économique et morale, une violation fondamentale des droits collectifs des peuples autochtones et une menace pour la préservation des biens communs, la campagne contre la biopiraterie est l'un des volets centraux du programme droits des

peuples. Ainsi, la Fondation coordonne le Collectif pour une alternative à la biopiraterie, composé d'associations et experts engagés dans la défense des droits humains dans le but de s'opposer aux dépôts de brevets illégitimes sur les savoirs ancestraux des peuples et communautés autochtones sur la biodiversité.

En 2013, nous avons apporté notre expertise dans différentes réunions au Ministère du Développement durable et à la Commission européenne à Bruxelles, sur invitation d'eurodéputés, afin de discuter de l'application du Protocole de Nagoya. Nous avons également participé au Conseil d'Orientation Stratégique de la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité (FRB) en juin et décembre et à des réunions de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle.

Le collectif a également mené des activités de sensibilisation, qui se sont traduites par l'organisation de rencontres internationales (avec Benki Ashaninka, leader autochtone brésilien en juin), des interventions lors de colloques (comme les Assises du Vivant en décembre) ou lors d'interviews par des journalistes.

Enfin, nous avons diffusé des informations pour sensibiliser le grand public à la problématique de la biopiraterie. Nous avons ainsi publié des articles sur le site internet du Collectif et les réseaux sociaux.

La Fondation coordonne le Collectif à travers l'organisation et l'animation de réunions, participation à l'organisation d'événements, coordination d'actions de communication, recherche et veille sur la biopiraterie. Nous avons également accueilli deux stagiaires en 2013, la première ayant fait des recherches sur des cas de biopiraterie en cours, et la deuxième travaillant spécifiquement sur le cadre juridique de la biopiraterie aux Comores.

En fin d'année, la Fondation a travaillé sur une proposition pour redynamiser les activités du Collectif, grâce à une réorganisation structurelle et fonctionnelle.

3) DECHETS ET CITOYENNETE

Les troisièmes rencontres franco-brésiliennes

Début juin, France Libertés a réuni plus de 300 citoyens, chercheurs, élus, agents de collectivités locales, professionnels, étudiants et collégiens, à la rencontre d'une délégation de six *catadores* (ramasseurs brésiliens de matériaux recyclables) pour faire avancer le débat sur la prévention et la gestion des déchets.



Cette troisième édition des rencontres s'est tenu sous le haut patronage de Monsieur Benoît HAMON, Ministre délégué auprès du ministre de l'Economie et des Finances, chargé de l'Economie sociale et solidaire et de la Consommation. Elle avait comme thématique « les alternatives économiques, sociales et solidaires par la prévention et gestion des déchets ».

Les rencontres ont été l'occasion d'organiser des visites, échanges, débats publics, ateliers, séminaires et interventions dans des collèges sur les quatre territoires de l'Oise, Paris, Plaine Commune (93) et, pour la première fois, l'Essonne. Les échanges avec les Brésiliens lors de ces événements ont été riches en réflexion et ont apporté des pistes de travail pour qu'en France nos visions et modes de gestion des déchets puissent évoluer vers un niveau social et démocratique digne de celui atteint par le mouvement lancé par les *catadores*.

La recherche – action « Déchets et Citoyenneté »

Ce projet de recherche-action sur trois ans, financé par le Conseil régional d'Ile-de-France via le dispositif Partenariats institutions - citoyens pour la recherche et l'innovation (Picri), est mené par France Libertés, ENDA Europe et la Chaire d'Economie Sociale et Solidaire de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée (UPEMVL). Son objectif est d'étudier et de mettre en valeur la contribution de l'économie sociale et solidaire (ESS), en lien avec les collectivités territoriales, dans l'élaboration de nouvelles formes de prévention et de gestion des déchets en Ile-de-France et à l'international. Durant cette deuxième année du projet, l'équipe a préparé un colloque durant les rencontres-franco-brésiliennes et France Libertés a organisé une réunion publique à l'automne.

Une formation destinée aux collectivités territoriales

La fondation a collaboré avec le Pôle de compétences « Génie Ecologique » de l'INSET Montpellier (Centre National de la Fonction Publique Territoriale, CNFPT) sur la conception et mise en œuvre d'un séminaire de formation « La gestion des déchets : de nouvelles ressources et des leviers de développement des territoires » qui a eu lieu à Toulouse en septembre 2013.

4) LANCEMENT DU PRIX DANIELLE MITTERRAND

Le chemin tracé par Danielle Mitterrand se poursuit. Il est essentiel aujourd'hui de mettre en lumière les valeurs qu'elle défendait et de transmettre sa vision d'un monde plus juste et plus solidaire. C'est pourquoi France Libertés a lancé le prix Danielle Mitterrand, décerné le 22 novembre 2013, jour anniversaire de la disparition de Danielle Mitterrand. À travers ce prix, la fondation souhaite faire connaître au grand public des initiatives qui sont souvent peu visibles mais pourtant remarquables. France Libertés encourage des projets portés par des citoyen(ne)s qui vont dans le sens des préoccupations qui étaient chères à Danielle Mitterrand et en lien avec les valeurs de France Libertés.



E-PRESS PHOTO.COM
N° 100240 2013 - Paris, France - 22/11/2013
Noms : Mitterrand, Danielle Mitterrand
Noms : Trierweiler, Valérie Trierweiler

Nous avons choisi la Comédie des Champs-Élysées à Paris comme lieu de lancement du prix Danielle Mitterrand, en partenariat avec la Caisse des Dépôts. Près de 200 personnes ont assisté à cette après-midi présentée par Stéphane Bern. Nous avons débattu du droit à l'eau à l'international et de l'accès à l'eau en France en présence d'intervenants de qualité et de nombreuses personnalités : Valérie Trierweiler, Christiane Taubira, Benoit Hamon, Yamina Benguigui, Luzmila Carpio, Daniel Marcovitch, Patrick Doutreligne...

France Libertés a sélectionné comme premier lauréat du prix Danielle Mitterrand la *Mesa Interbarrial de Desconectados*, groupement inter-quartier des déconnectés, un réseau d'organisations de quartiers et de communautés qui travaillent sur la déconnection des services publics des populations pauvres de Medellín en Colombie, notamment l'eau, l'électricité et l'assainissement. Ils agissent pour le droit à une existence digne et pour le respect des droits humains fondamentaux. France Libertés a organisé un programme de rencontres de deux jours pour Claudia Serna, l'avocate qui a reçu le prix au nom de l'organisation. La fondation a également souhaité créer un prix spécial pour récompenser les citoyens de Lampedusa, en reconnaissance de leur engagement pour l'accueil et le secours porté aux migrants. C'est Simone D'Ippolito, plongeur et témoin du drame qui a reçu le prix au nom de ses concitoyens.

Les liens entre France Libertés et les lauréats sont maintenus et consolidés après l'événement. Nous avons accordé un soutien financier à la *Mesa Interbarrial de Desconectados* et proposé une déclaration au Conseil des droits de l'homme de l'ONU sur l'accès aux services publics à Medellín. Concernant le prix spécial, nous soutenons la pétition de *l'Espresso* pour la candidature de Lampedusa au prix Nobel de la paix 2014.

Annexe 1 : Récapitulatif des déclarations écrites déposées au Conseil des Droits de l'Homme lors de la 22^{ème} session (25 février au 22 mars 2013)

Ashraf : « *Asylum seekers in Camp Liberty (Iraq) live in arbitrary detention and are subject to shelling: 6 killed and dozens injured** »

Caimanes : « *Menaces sur le droit à la défense et violation du droit à l'eau en conséquence de l'activité minière de Los Pelambres (communauté de Caimanes – Chili)* »

Cajamarca : « *Le droit à l'eau au Pérou : Un droit toujours revendiqué face à l'industrie minière* »

Jumma : « *Violations des droits des peuples indigènes au Bangladesh : le cas des Jumma* »

Mapuche : « *Recrudescence de la criminalisation des revendications territoriales et violations des droits humains en territoire Mapuche (Chili)* »

Tibet : « *Denial of Tibetan nomads' rights in the Tibet Autonomous Region and adjacent areas where Tibetans live under the People's Republic of China* »

Annexe 2 : Récapitulatif de déclarations écrites déposées au Conseil des Droits de l'Homme lors de la 23^{ème} session (27 mai au 14 juin 2013)

Cajamarca : « *Le droit à l'eau au Pérou: un droit en manque d'effectivité face à l'industrie minière* »

Camp Liberty : « *Protection of the fundamental rights and the life of the Iranian asylum-seekers in Iraq: The UN responsibility* »

Jummas : « *Violation des droits de l'homme au Bangladesh : le cas des Peuples Autochtones Jummas* »

Mapuche : « *Nouvelle loi forestière - impact sur le peuple Mapuche - absence de consultation et de participation des peuples originaires au Chili* »

Sahara Occidental femmes : « *La situation de la femme au Sahara Occidental* »

Sahara Occidental : « *Le Royaume du Maroc limite la liberté d'expression notamment au sujet du Sahara Occidental* »

Annexe 3 : Récapitulatif des déclarations écrites déposées au Conseil des Droits de l'Homme lors de la 24^{ème} session (9 au 27 septembre 2013)

Déclaration générale (en français) : « *Le droit à l'eau des peuples autochtones menacé par les industries extractives et les grands barrages* »

Bangladesh (en anglais) : « *Current status of the CHT accord and human rights situation in the Chittagong Hill Tracts of Bangladesh* »

Pérou (en français) : « *Le droit à l'eau au Pérou: un droit en manque d'effectivité face à l'industrie minière* »

Bujagali (en français) : « *Grands barrages: un obstacle au droit à l'eau. Le cas de Bujagali, Ouganda* »